

PHILIPPE JAHSHAN NOUVEAU PRESIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Réuni en Assemblée générale le mercredi 05 octobre, le Mouvement associatif procède à l'élection de son nouveau président, en la personne de Philippe Jahshan, président de Coordination SUD. Il succède à Nadia Bellaoui.

Le vendredi 07 octobre, le Mouvement associatif rencontre le Premier Ministre et lui présente son Manifeste.

→ LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Philippe Jahshan, 40 ans, a rejoint l'organisation Solidarité Laïque en 2002 et y a exercé les fonctions de chef de projet, puis de coordinateur général de projets et de programmes en Méditerranée avant d'en devenir le délégué aux actions de coopération internationale en 2009. Parallèlement, il a exercé plusieurs mandats dans des collectifs de la solidarité internationale.

Depuis 2010, il est administrateur de Coordination SUD, la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Il en a été le référent Europe et le représentant à Bruxelles.



“ La dynamique du fait associatif, en France comme dans le monde, l'impose comme l'une des solutions clé dans le contexte que l'on connaît. Pour la démocratie, le développement et la paix. Voilà ce qui m'anime pour cette présidence. ”

Il est élu au Bureau de Coordination SUD en 2012 où il exercera les fonctions de trésorier, puis en devient Président en janvier 2015.

C'est à ce titre qu'il est administrateur du Mouvement associatif depuis janvier 2015 et devient membre du Conseil économique, social et environnemental en novembre 2015 dont il préside le groupe des associations.

→ PHILIPPE JAHSHAN SUCCÈDE À NADIA BELLAOUI

Nadia Bellaoui a été Présidente du Mouvement associatif de juillet 2012 à ce jour.

Elle y a mené de nombreux chantiers, en ayant pour défi constant, l'affirmation d'une voix associative forte et unie. Parmi eux, notons :

- la signature d'une charte des engagements réciproques avec l'Etat et les représentants des collectivités territoriales,
- une Grande Cause Nationale dédiée à l'engagement associatif (2014),
- la création de l'Association pour le développement de l'accompagnement (des associations) à la stratégie et à l'innovation d'intérêt général, l'ADASI,
- la création du Comité du service civique associatif, le CSCA, pour le développement d'un service civique universel de qualité,
- la désignation par le Mouvement associatif du groupe des associations du Conseil économique, social et environnemental, CESE.

Quittant la présidence du Mouvement associatif, Nadia Bellaoui a présenté sa démission de son mandat de conseillère au CESE, où elle avait été désignée au titre des personnalités qualifiées.

Secrétaire générale de la Ligue de l'Enseignement, elle reste membre du conseil d'administration du Mouvement associatif.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 05 OCTOBRE

→ LE MOUVEMENT ASSOCIATIF À MATIGNON

À l'occasion des 115 ans de la loi 1901 et des 15 ans de la première Charte des engagements réciproques, signée à Matignon entre les pouvoirs publics et le secteur associatif, le Premier Ministre rencontre, le vendredi 07 octobre à 17h30, les acteurs de la vie associative.

Aux côtés de la délégation du Mouvement associatif, menée par son nouveau président, Philippe Jahshan, sont également attendus les représentants des collectivités territoriales.

Ils seront reçus par Manuel Valls accompagné de plusieurs ministres de son gouvernement.

Ce temps d'échange sera consacré à la place des associations dans la société française et aux moyens d'assurer leur développement, dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec les pouvoirs publics.

→ LE MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF

Avec la volonté de peser dans les débats de société à venir, le Mouvement associatif publie un Manifeste qui réaffirme la place des associations dans la construction d'un avenir plus solidaire et plus juste.

Il rappelle que les associations sont une force vive de notre pays qui, par les principes et les ambitions qui l'anime, se positionne pour répondre aux défis sociaux, environnementaux, culturels, économiques et politiques de notre époque.

Le Mouvement associatif veut porter son Manifeste avec tous ceux qui font le choix de l'action libre et volontaire, au service de l'intérêt général.

Voir ci-après le contenu du Manifeste pour un mouvement associatif.

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (sur 1,3 millions d'associations répertoriées en France), réunies au sein d'une quinzaine d'organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : le bénévolat et le volontariat, l'économie, le dialogue civil et l'emploi.

MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



CONTACT PRESSE :

Fula MESIKA
Responsable communication
Le Mouvement associatif
01 40 36 80 10
fmesika@lemouvementassociatif.org

MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF



Au moment où notre pays doit se réinventer en profondeur, nous, associations, affirmons que l'engagement associatif est une des clés du renouveau. Face aux défis sociaux, environnementaux, culturels, économiques et politiques de notre époque, nous, associations, voulons faire mouvement pour prendre toute notre part à la construction d'un avenir plus solidaire et plus juste. C'est l'ambition qui anime Le Mouvement associatif et qu'il veut porter avec tous ceux qui font le choix de l'action libre et volontaire, au service de l'intérêt général.

LES ASSOCIATIONS RENFORCENT LE LIEN SOCIAL

En permettant de réussir à plusieurs ce qui est hors de portée seul, les associations offrent la capacité de dire et faire ensemble. Par les rencontres qu'elles provoquent, elles aident à sortir des carcans sociaux ou culturels. Par les liens de coopération qu'elles instituent, elles stimulent l'intelligence collective et l'engagement.

En offrant une alternative au chacun pour soi, les associations, fortes de l'engagement bénévole de millions de personnes, n'opposent pas individu et collectif. Elles construisent une société solidaire qui fait une place à chacun. •

LES ASSOCIATIONS HUMANISENT L'ÉCONOMIE

Expérimentant des solutions concrètes là où s'expriment les manques et les envies, explorant tous les terrains, du plus local au plus global, les associations savent identifier les besoins de la société.

Créatives, elles apportent des réponses sociales et économiques pertinentes et renouvellent nos façons de penser et de rendre les services aux publics. Efficaces, elles font travailler ensemble bénévoles, volontaires et salariés, dans des entreprises à but non lucratif, qui développent l'emploi au plus près des territoires.

Productrices de richesses sans être animées par le profit, les associations ne veulent plus être le visage d'une « autre » économie mais celui de l'économie de demain, durable, respectueuse des femmes et des hommes, et de l'environnement. •

LES ASSOCIATIONS RÉVEILLEN LA DÉMOCRATIE

Écoles de la démocratie, les associations développent le sens de la responsabilité et stimulent l'esprit critique. Lieux d'expressions citoyennes, elles savent transformer les indignations et les aspirations individuelles en réalisations collectives. Capables de défendre des causes dans l'espace public, elles font avancer les droits et exercent une irremplaçable vigilance.

Concrétisant une liberté constitutionnelle, les associations n'opposent pas démocratie représentative et participative. Elles veulent que les citoyens prennent toute leur part dans une démocratie vigoureuse, qui s'enrichit de nouvelles formes de participation.

Diverses et unies, nos associations, fédérations et unions, s'engagent à faire vivre ces principes pour construire la société de demain. •